

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5363>



Rentrée en musique...

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Action -



Date de mise en ligne : mardi 29 août 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La section académique s'adresse à Mme la rectrice

Madame la Rectrice,

Mesdames , Monsieur les secrétaires généraux,

La demande du ministre d'une rentrée en musique (lettre aux recteurs du 20 juin 2017) le 4 septembre 2017 dans les établissements scolaires, a pu être prise pour une plaisanterie tant elle apparaît en décalage par rapport aux enjeux de la rentrée dans les établissements. Elle suppose une inquiétante méconnaissance du fonctionnement des collèges et lycées.

Nous sommes stupéfaits de constater que Mme l'IA IPR d'éducation musicale, vient de s'adresser aux professeurs d'éducation musicale afin d'obtenir une remontée pour le 1er septembre des projets mis en œuvre. Nous trouvons que c'est une bien curieuse façon de reprendre contact avec les agents à quelques jours de la rentrée que celle consistant à prescrire la mise en œuvre sur le terrain d'une annonce ministérielle que les semaines estivales auraient dû effacer.

Nous vous demandons de faire cesser toute pression sur les collègues qui ont bien d'autres choses à faire et à penser à cette époque de l'année. Nous espérons que c'est là le sens du message que vous délivrerez aux personnels de direction avant la pré rentrée.

Soyez certaine, madame la Rectrice, Mesdames et Monsieur les secrétaires généraux, de notre profond attachement au service public de l'éducation nationale,

La section académique du SNES-FSU